

Snes Créteil *info*

Snes Créteil Info www.creteil.snes.edu

Tél. 01.44.75.13.83

Fax 01.44.75.13.93

13 bis rue Beccaria 75012 Paris

Plan social à Créteil : **1 400 contractuels au chômage !** **Traitement scandaleux du Rectorat !**

Il s'agit bien d'un plan de licenciement massif auquel sont confrontés les contractuels.

Comment accepter une telle situation alors que les classes sont surchargées et que des centaines d'élèves attendent encore une affectation dans la filière de leur choix ?

Les choix gouvernementaux de diminuer le nombre de fonctionnaires sont dramatiques pour l'avenir de nos élèves.

Le conseil national du SNES a décidé de développer la lutte au travers des « mercredis de la précarité à l'éducation nationale » pour revendiquer :

- ☛ le réemploi de tous
- ☛ la titularisation pour tous
- ☛ l'arrêt immédiat de tout nouveau recrutement de vacataire
- ☛ refuser le choix entre chômage et précarité.

Le mercredi 13 octobre sera une journée d'action nationale mais d'ici là, nous devons continuer à mobiliser, notamment **le mercredi 29 septembre** où nous nous rassemblerons devant le Rectorat. Tout le monde est concerné, il s'agit d'un choix de société !

Les mercredis de la précarité

**250 collègues devant le
ministère mercredi 22
septembre !**

NOUVEAU RASSEMBLEMENT

**mercredi 29 septembre
devant le Rectorat de Créteil
à partir de 14h30**

**pour obtenir des réponses
sur tous les cas.**

Inscription au chômage : situation INADMISSIBLE !

On sait que seule la notification de rejet des assedics fait démarrer le paiement des indemnités de chômage. Or à ce jour certains n'ont toujours pas reçu du Rectorat « l'attestation de l'employeur » indispensable pour aller aux assedics. Autant de jours de chômage qui ne seront pas indemnisés ! Alors que la situation de ces collègues, de leur famille devient dramatique le Rectorat utilise tous les moyens pour économiser quelques milliers d'euros !!

Par ailleurs nous apprenons que le plus grand hasard préside aux affectations alors qu'existe un barème établi par le Rectorat dans le plus grand secret, dans lequel l'avis du chef d'établissement joue un grand rôle. Lorsque le Rectorat téléphone à un contractuel ... si celui-ci n'est pas près de son téléphone ... aucun problème on passe au suivant. Des procédés inadmissibles !!!

SOMMAIRE

1/ Edito 2/ Rassemblement du 29 3/ les mercredi de la précarité

SNES-Créteil Info – Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES – hebdomadaire – Directeur de Publication G. Réquigny CP 0509 S 06883. N°04-51

Compte rendu de l'audience au Ministère

Les représentants des syndicats : SNES, SUD, SGEN, CGT, du collectif non-titulaire de la RP et des non-titulaires au chômage ont été reçus au ministère par 2 personnes de la DPE (service gestion prévisionnelle et service stagiaire) le mercredi 22 septembre.

Après avoir exposé les revendications communes aux organisations syndicales et au collectif non titulaires à savoir :

- réemploi de tous à temps plein
- titularisation pour tous
- arrêt immédiat de tout nouveau recrutement de non titulaires notamment vacataires
- respect des droits de personnel non titulaires (paiement immédiat des traitements et des indemnités), les collègues non titulaires ont exposés ce que sont leurs difficultés quotidiennes.

Les représentants ministériels après nous avoir « poliment écoutés » n'ont apporté aucune réponse. Devant ce mutisme les représentants des organisations syndicales et des collectifs ont décidé d'abrégé cette entrevue et ont quitté la salle. Ils appellent à continuer la mobilisation de tous les non titulaires et à participer à tous les rassemblements et actions à venir.

LES MERCREDIS DE LA PRÉCARITÉ

Le SNES dénonce le plan de licenciement, l'absence de programmation des titularisations et recrutements, l'instauration d'une nouvelle précarité par le projet de « CDD-CDI ».

Le Conseil national du SNES a décidé de mobiliser les non-titulaires et toute la profession sur la précarité. Il s'agit à la fois de répondre à l'urgence du chômage et d'organiser la riposte contre le recours à la vacation dans le cadre d'une campagne pour le remplacement et la défense de nos garanties statutaires. Les non-titulaires ne veulent pas repartir pour un tour de précarité et nous ne pouvons accepter les nouveaux projets de loi sur l'instauration d'un CDD-CDI à l'Éducation nationale. Dans de nombreuses académies, les non-titulaires se sont mobilisés avec le SNES, des collectifs se constituent ou se renforcent. Des actions se multiplient : participation à la journée d'action du 8 septembre, actions reconduites devant les rectorats, témoignages et interventions auprès des médias et des parlementaires...

Le SNES fait de la résorption de la précarité un objectif prioritaire et organise dès à présent les conditions d'une action d'ampleur sur cette question mobilisant les personnels non-titulaires en poste ou au chômage, au sein notamment de ses collectifs, et avec les outils pour s'informer et agir (site, mémo, publications). Il amplifiera sa campagne contre la vacation et le refus des HS dans les établissements et mobilisera l'ensemble des personnels dans le cadre de son action sur le budget.

Des actions concrètes sur la question du remplacement, notamment pour refuser le recours à la vacation (pétition ,interventions CA, défense des collègues précaires) seront menées. Le SNES appelle d'ores et déjà à renouveler et amplifier les actions dans le cadre académique et national avec notamment l'organisation des : « mercredis de la précarité à l'Éducation nationale ». Ces actions hebdomadaires, dont le coup d'envoi a été donné les 8 et 15 septembre, se poursuivront le 22 septembre, avec en particulier le rassemblement intersyndical des 3 académies de la région parisienne au ministère ,et dans la perspective d'une nouvelle action nationale le 13 octobre ...

Florence Dursapt, Jean-Marie Barbazanges

Discipline	Nbre de contractuels	
	affectés	au chômage
Allemand	0	8
Anglais	28	145
Arabe	0	2
Arts appliqués	1	11
Arts plastiques	39	37
Biotechnologie	8	7
Chinois	1	1
CO-Psy	32	16
CPE	0	64
Documentation	18	57
E.P.S	0	68
Eco gestion A	17	55
Eco gestion B	10	63
Eco gestion C	26	36
Education musicale	5	35
Electrotechnique	0	10
Espagnol	37	38
GM Construction	4	12
GM Productique	0	8
Histoire-Géo	14	130
Italien	12	10
Lettres classiques	9	28
Lettres modernes	7	165
Mathématiques	133	85
S.T.M.S.	18	16
Sciences physiques	56	62
SES	16	13
SVT	15	72
Technologie	0	8

Ce tableau est extrait des données que nous a fournies le rectorat de Créteil le 21/09/2004. Nous n'avons aucune information concernant le barème retenu pour l'affectation. Il n'y a donc aucun moyen de vérifier que ce sont les contractuels les plus anciens qui ont été prioritairement recrutés.

Les élu-e-s du SNES revendiquent la transparence dans les affectations des contractuels, c'est pourquoi nous demandons depuis des années qu'un groupe de travail paritaire se réunisse régulièrement pour que l'équité de traitement soit respectée.

Informez-vous ! informez-nous !
sur le site internet de Créteil

www.creteil.snes.edu

(une nouvelle présentation depuis la rentrée)